NOTRE OBJECTIF

Rassembler les étudiants de droit public et les professionnels du droit public afin de créer un véritable réseau. L'AEILF souhaite enrichir et promouvoir la formation de ces étudiants et faire rayonner le droit public au travers de conférence, rencontre avec des professionnels, visites institutionnelles, concours de plaidoirie.

COORDONNÉES

3 avenue Robert Schuman,
13100 Aix en Provence

aeilf_amu

AEILF Université Aix-Marseille

Association des étudiants de l'Institut Louis Favoreu - AEILF

asso.eilf@gmail.com

NOTRE ASSOCIATION

Association des étudiants de l'institut Louis Favoreu (AEILF)

ORGANIGRAMME

BUREAU

PRÉSIDENTE
Adriana GIRARD

VICE-PRÉSIDENTE
Carla BARRACO

TRESORIERE
Sarah ROUX

SECRETAIRE
Elise GUERRAICI-LAMOTTE

POLE COMMUNICATION

Léa JOURDES
Sarah Roux
Paul SIMON

POLE EVENEMENTIEL & ALUMNI

Théo GONNET
Aurore Perrot

DEMANDE DE PARTENARIAT

LE SPONSORING

Il s'agit d'un soutien financier pour un évènement précis (conférence, rencontre, cocktail...)

Possibilité ouverte d'une déduction d'impôt égale à 60% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes de l'entreprise. S'y ajoute le paiement de la TVA déductible.

LE DON

Il s'agit d'un don à l'Association des Etudiants de l'Institut Louis Favoreu afin de contribuer au développement de l'AEILF.

Possibilité ouverte d'une déduction d'impôt égale à 60% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes de l'entreprise.

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

VOS AVANTAGES A CONCLURE UN PARTENARIAT :

- Un accès privilégiés aux conférences annuelles de l'AEILF en qualité d'intervenant et/ ou d'invité
- Une visibilité sur nos réseaux sociaux
- Une invitation à un cocktail de rencontre avec les membres de l'AEILF et les étudiants d'Aix-Marseille Université
- La diffusion directe de vos offres de stage et d'emploi auprès de nos étudiants et jeunes diplômés des Master II de l'AEILF

NOS AVANTAGES A CONCLURE UN PARTENARIAT :

- Favoriser l'insertion professionnelles des étudiants et anciens étudiants de l'AEILF
- Poursuivre la réalisation de divers projets s'insérant dans les objectifs de l'AEILF
- Contribuer au rayonnement de l'AEILF, des Master II de droit public au niveau de l'ordre professionnel et évènementiel